

## FACE AUX CANICULES : UN NÉCESSAIRE COUP DE CHAUD SUR NOS LUTTES !

Les températures sont retombées, mais le dôme de chaleur précoce qui nous a fait suffoquer la semaine dernière ne sera pas qu'un lointain souvenir : nous ne sommes même pas encore au début de l'été et avec le changement climatique causé par le capitalisme, ce type de phénomène va devenir de plus en plus fréquent.

**Pour le gouvernement, comme pour les patrons : circulez, travaillez, y'a rien à voir !**

Alors que des records de température étaient atteints un peu partout sur le territoire, pour le gouvernement, il a été urgent... de ne rien faire. Dans les hôpitaux, totalement démunis face à la chaleur, les patients comme le personnel ont subi des températures invivables. Ce sont les soignants qui ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour ne pas mettre les malades en danger, utilisant comme toujours la seule ressource à leur disposition : le système D !

Écoles, collèges et lycées sont restés ouverts, entassant les élèves dans des salles de classe dépassant bien souvent les 30 °C. Les épreuves du bac professionnel ont été maintenues. Alors que le bâti scolaire est totalement inadapté pour faire face aux vagues de chaleur, la loi ne fixe aucun seuil maximal de température dans les salles de classe... comme dans le Code du travail. Le ministre de l'Éducation a pu tranquillement affirmer que les fermetures d'établissement devaient rester exceptionnelles. Car dans la société capitaliste, dont la priorité est l'exploitation, les gosses doivent être gardés, pour que les parents continuent à travailler, pendant que les patrons restent bien au frais dans leurs salons climatisés.

Pour Tabarot, ministre des Transports : « L'État n'est pas responsable de tout sur tous les sujets. Il y a les acteurs locaux aussi. » Farandou, ministre du Travail, a assuré faire confiance aux entreprises du BTP pour préserver la santé des ouvriers en

période de forte chaleur... On devrait compter sur l'empathie des patrons qui nous exploitent toute l'année pour nous protéger ! Et c'est pour cela que chaque année, plus de 700 travailleurs meurent au travail, notamment à cause de la chaleur, comme ce jeune couvreur de 19 ans, mort d'hyperthermie dans la Drôme la nuit de jeudi à vendredi dernier.

**Pour nous protéger, à nous de réagir collectivement**

De fait, cette semaine a été éprouvante : après des nuits tropicales, dans des appartements qui sont bien souvent des bouilloires thermiques en été, il a fallu prendre les transports étouffants et travailler comme si de rien n'était. Dans les transports en commun, rien n'impose aux sociétés exploitantes de prévoir une climatisation, et, du fait du manque de moyens d'entretien, elle est souvent hors service. Plus de 40 °C ont été relevés dans des TER, comme dans les cabines de conduite des bus. Trains et tramways sont tombés en panne. L'année dernière en juin, lors d'une vague de chaleur, des grèves et des droits de retrait avaient été organisés par les travailleurs du transport. Cette année, il y a aussi eu des réactions. Par exemple un débrayage a éclaté au technicentre industriel SNCF de Rouen Quatre Mares : pas question de travailler sous plus de 40 °C, alors que la clim' des bureaux des chefs renvoyait directement son air chaud... dans les ateliers des ouvriers !

Le capitalisme, avec son mode de production effréné et la pollution qu'il génère, détraque le climat. Il faudra le renverser pour que la planète reste vivable. En attendant, pas question d'en payer le prix par notre santé et même nos vies. Alors, à nous d'imposer ce qui est nécessaire : des pauses supplémentaires, de quoi nous rafraîchir, ou refuser de travailler lorsque cela nous met en danger. L'action collective, voilà bien le seul moyen de nous protéger !

*Éditorial du NPA-Révolutionnaires du 1er juin 2026*



## Sécurité sociale : la Cour des comptes veut dix milliards d'économies annuelles

La Cour des comptes estime que si l'on veut ramener la Sécurité sociale à l'équilibre d'ici 2030, il faudra trouver dix milliards d'euros d'économies ou de nouvelles recettes chaque année. C'est-à-dire six milliards supplémentaires en plus des quatre milliards d'économies déjà prévues par l'exécutif. La Cour suggère « d'élargir le périmètre » des franchises médicales et participations forfaitaires – c'est-à-dire la somme non remboursée sur les consultations médicales, les médicaments, les transports sanitaires et les actes paramédicaux. Or le montant de cette somme non remboursée a déjà doublé en 2024. Les assurés sociaux pourraient ainsi payer une franchise chez le dentiste ou la sage-femme – comme celle payée chez le médecin – ou même sur les prestations des pharmaciens d'officine et sur l'achat de dispositifs médicaux. Autre mesure préconisée : réduire les « hospitalisations inadéquates », notamment les séjours trop longs qui concernent « 30 000 patients en moyenne » quotidiennement dans les établissements publics et privés, par exemple des personnes âgées qui ne trouvent pas de place en Ehpad ou des malades très précaires et isolés n'ayant pas de solution de sortie. Un plan anti-social qui inspirera, soyons en sûrs, les candidats les plus réacs à l'élection présidentielle.

## Le travail social et médico-social en grève le 26 mai

Une journée de grève construite par la commission de mobilisation du travail social IDF et la CGT Samusocial de Paris.

Plus d'une centaine de grévistes se sont réunis devant Nexem (le Medef du médico-social!) à Paris ce mardi 26 mai.

La mobilisation s'est organisée et élargie en regroupant notamment le Samusocial de Paris, des aides à domicile d'ASAD Paris 10ème, d'un SESSAD du 93, de la Sauvegarde de l'adolescence, et d'autres services de l'insertion, protection de l'enfance du handicap, etc.

Une assemblée générale a ensuite réuni une quarantaine de grévistes et a permis de discuter des suites! La lutte n'est pas finie contre toutes les attaques : contre les plans de licenciements en cours, contre des lois racistes et antisociales qui touchent directement le secteur, contre le manque de personnels, et les budgets austéritaires, pour

l'augmentation des salaires, contre la réforme des diplômés etc.

Une nouvelle Assemblée générale est appelée le mercredi 10 juin à 18h30 à la Bourse du travail de Paris.

Le travail social participera à la manifestation du 12 juin à 17h à Paris, Place de la République contre le pacte européen sur la migration et l'asile!

Sans oublier le samedi 20 juin, date de la manifestation contre la répression - à Paris, du siège de la Banque postale en passant par le ministère des Affaires étrangères pour finir au ministère du Travail - avec un cortège du travail social et médico social.



## 10 juin : grève à la Poste dans le 92 et le 78

Une grève est appelée par le syndicat Sud Poste dans le 92 et le 78 pour mettre un coup d'arrêt à la boîte qui s'acharne sur les travailleurs et travailleuses.

22 interventions de l'Inspection du Travail en un an et demie ont été faites auprès de la direction Île-de-France du courrier suite à des abus de la Poste, notamment le vol du temps de travail (la Poste ne quantifie pas correctement la charge de travail), entraînant parfois des conséquences très graves y compris jusqu'au suicide d'un postier du 91 sur le site de sa direction locale. Sa tournée avait été supprimée pour la troisième fois, et il avait dû changer d'affectation suite à chacune des 3 réorganisations. L'objectif de la grève est également de dénoncer la tentative d'interdire au secrétaire départemental de Sud Poste 92, Gaël Quirante, d'intervenir dans les bureaux de Poste.

Un rendez-vous est donné mercredi 10 juin à 9h devant l'inspection du travail à Nanterre au 111 boulevard des Bouvets pour partir en manifestation jusqu'au tribunal de Nanterre en passant par la préfecture de Nanterre.

Un rassemblement aura également lieu à 13h devant le tribunal de Nanterre. Soyons toutes et tous solidaires. Rejoignons-les!